

Le cancer du poumon

« Auparavant, il n’y avait pas grand chose à faire pour guérir une personne atteinte d’un cancer du poumon parce qu’il était souvent décelé à une étape tardive. Aujourd’hui, il y a des examens permettant de déceler rapidement le cancer du poumon, au moment où la tumeur est plus petite et plus facile à traiter. »

D^{re} Gail Darling, Chirurgienne pulmonaire en chef, Hôpital Toronto General

Si vous avez entre 55 et 74 ans et si vous avez fumé la cigarette tous les jours pendant au moins 20 ans en tout, parlez à votre fournisseur de soins de santé ou téléphonez au **1.844.394.1124** pour savoir si vous êtes admissible au dépistage du cancer du poumon.

Téléphonez au **1.844.394.1124**
hopitalottawa.on.ca/depistagepoumon



Programme Régional de Cancérologie
Champlain
en collaboration avec Action Cancer Ontario

Où puis-je avoir de l’aide pour cesser de fumer la cigarette?

La meilleure façon de réduire vos risques d’être atteint d’un cancer du poumon et d’autres maladies est de cesser de fumer la cigarette.

Il peut être difficile de cesser de fumer, mais bien des gens y sont parvenus. Vous avez de meilleures chances d’y parvenir si vous demandez de l’aide.

Si vous fumez, nous pouvons vous aider à arrêter, que vous soyez ou non admissible au dépistage du cancer du poumon.

Vous pouvez également communiquer avec **Moi j’écrase** en tout temps pour recevoir de l’aide.

- Composez le **1.877.367.1701** pour parler à un conseiller qui **ne portera pas de jugement** et qui peut vous aider à préparer votre **propre plan pour cesser de fumer**
- Consultez la page moijecrase.ca

Vous voulez obtenir cette information dans un format accessible?
1.855.460.2647, ATS 416.217.1815
publicaffairs@cancercare.on.ca
Rédaction: Mars 2017 PCC2066



Aimez vos poumons

RENSEIGNEZ-VOUS À PROPOS DU DÉPISTAGE DU CANCER DU POUMON



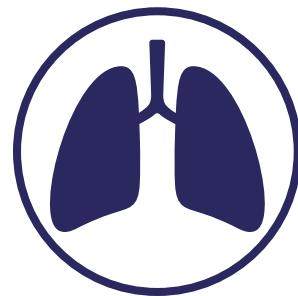
Êtes-vous à risque?

Le dépistage est un examen qui permet de déceler une maladie même si vous n'avez aucun symptôme et que vous vous sentez bien.

Vous pouvez être admissible au dépistage du cancer du poumon si :

- vous avez de 55 à 74 ans; et
- vous avez fumé la cigarette quotidiennement pendant au moins 20 ans en tout (même si vous ne fumez plus aujourd'hui).

Les examens de dépistage sont réalisés dans des hôpitaux à Sudbury, Oshawa, Ottawa et Renfrew à compter d'avril 2017.



Le dépistage périodique peut réduire de 20 pour cent vos risques de mourir d'un cancer du poumon.

Pourquoi devrais-je passer un examen de dépistage du cancer du poumon?

Le cancer du poumon est l'une des formes les plus courantes de cancer. En Ontario, c'est la forme de cancer qui entraîne le plus grand nombre de décès. Jusqu'à **85 pour cent** des cancers du poumon sont causés par la cigarette.

Les examens périodiques de dépistage peuvent réduire de **20 pour cent** vos risques de mourir d'un cancer du poumon.

Comment puis-je savoir si je suis admissible au dépistage du cancer du poumon?

Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou téléphonez à l'hôpital au **1.844.394.1124**

Si vous êtes admissible, vous aurez besoin d'une recommandation (référence) de la part de votre fournisseur de soins de santé. Si vous n'avez pas de médecin de famille, nous vous aiderons à en trouver un.



Que se passe-t-il pendant l'examen de dépistage?

Le dépistage du cancer du poumon est réalisé à l'aide d'un type particulier de tomodensitométrie (TDM) qui administre une faible dose de radiations. Cet examen est appelé « TDM à faible dose ». Pendant l'examen, vous êtes étendu sur une table ouverte qui traverse lentement un gros appareil en forme de beignet et qui prend des clichés de vos poumons. L'examen **ne prend que quelques minutes** et ne cause **aucune douleur**. Vous ne recevrez pas de médicaments, et pas d'injections.

Le personnel de l'hôpital sera là pour vous soutenir pendant l'examen. Vous pouvez également vous faire accompagner d'un ami ou d'un membre de votre famille.

Les examens de dépistage ne sont pas parfaits et peuvent présenter des risques. Il importe que vous connaissiez bien ces risques avant de choisir de passer un examen de dépistage. Nous vous en parlerons lors de notre rencontre avec vous.

La TDM à faible dose est réalisée **sans frais** si vous avez une carte d'assurance-santé de l'Ontario.